

LETTRE D'INFO DE CIPRA FRANCE A SES MEMBRES ET AMIS

CIPRA France vigilante sur la stratégie macro-régionale Alpine

Le projet d'élaboration d'une stratégie macrorégionale pour l'espace alpin (EUSALP) est à l'ordre du jour des organes de l'espace alpin depuis 2011. Depuis le 16 juillet dernier, nous sommes entrés dans une phase de consultation du public, consultation qui s'achèvera le 15 octobre 2014. CIPRA France, associée à Mountain Wilderness, sera mobilisée tout au long de l'automne pour porter la voix des associations et faire en sorte que la société civile soit associée à la construction de cette stratégie macro-régionale ; une politique cohérente et durable pour l'espace alpin ne peut être effective qu'avec la participation de tous. Cette année, l'ensemble des CIPRA se réunit à Annecy. L'occasion est trop belle de rencontrer et d'écouter nos voisins alpins. Une première démarche est de visiter le Voralberg. La prolongation logique est de comprendre comment ils concrétisent le développement durable.

Alain Boulogne, président, et Marc-Jérôme Hassid, directeur de CIPRA France

SAVE THE DATE : Conférence annuelle



L'édition 2014 de la **conférence annuelle de la CIPRA**, qui aura lieu du **13 au 15 novembre à Annecy/F**, sera consacrée **aux limites des ressources naturelles et aux perspectives d'avenir pour l'espace alpin**.

Comment pouvons-nous amplifier et démultiplier les nombreux concepts et initiatives qui existent déjà ? Comment faire en sorte que la nouvelle stratégie européenne pour les Alpes (EUSALP) prenne fortement en compte la raréfaction des ressources? Cela ne doit pas nous empêcher de bien vivre, au contraire, avec notre créativité nous pouvons trouver des solutions qui respectent notre environnement. Avec cette manifestation, la CIPRA apporte sa pierre à l'édifice.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi qu'un lien pour vous inscrire sur www.cipra.org/fr/ca2014. (Date limite d'inscription: le 31 octobre). **La conférence du jeudi soir par Hugues de Jovenel est gratuite et ouverte à tous !**

Nous vous serions gré de relayer cet évènement au sein de vos réseaux. Nous sommes à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.



Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver à Annecy pour des débats passionnants !

L'équipe de CIPRA International et de CIPRA France

LES POSITIONS DE L'ASSOCIATION

- **Attaque contre la loi réglementant la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels en France**

Sous couvert de « simplification des procédures administratives », les députés ont voté le 24 juillet 2014 un amendement autorisant l'acheminement par motoneige des clients vers les restaurants d'altitude, sur le domaine skiable entre 17h et 23h.

Jusque là, l'utilisation des motoneiges à des fins de loisir ne pouvait s'exercer que sur des circuits qui leur étaient expressément destinés et dont la réalisation faisait l'objet d'une procédure particulière.

Diverses associations dont CIPRA France ont vivement protesté contre cette dérogation à la loi n° 91-2 du 3 janvier 1991, relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels, qui y proscrit la circulation à des fins de loisir des engins motorisés prévus pour la progression sur neige. Tout en reconnaissant la nécessité de tolérer les usages professionnels de service, de ravitaillement, de surveillance et de secours, ces associations ont demandé avec force que l'esprit de la loi de 1991 soit conservé en l'état et qu'aucun dérangement supplémentaire ne perturbe la faune sauvage, en situation d'extrême fragilité en période hivernale, ni le milieu naturel déjà fort contraint par des activités nouvelles mal encadrées.

Un décret en conseil d'Etat est encore nécessaire pour faire appliquer la loi qui risque de créer de nouveaux problèmes dans sa mise en œuvre : comment vérifier que les personnes transportées sont bien des clients de tel ou tel restaurant, comment s'assurer que les prestataires motoneige ne vont pas mêler le simple transport à des promenades plus éloignées et comment éviter les risques de rencontre d'engins de damage qui opèrent de nuit sur les mêmes pistes ? Sans compter la contradiction entre la volonté invoquée de simplification et l'ajout d'une nouvelle dérogation.

La pratique dans les autres pays alpins

Conformément au protocole tourisme de la Convention alpine précisant (article 15, alinéa 2) que « les Parties contractantes s'engagent à limiter au maximum et si nécessaire à interdire les activités sportives motorisées en dehors des zones déterminées par les autorités compétentes », ces activités sportives motorisées sont limitées et doivent s'exercer dans des zones ad hoc.

En ce qui concerne les motoneiges particulièrement, la comparaison des législations est délicate, les règles à l'intérieur d'un même pays étant par surcroît souvent différenciées selon les régions ou les Länder.

Soit les motoneiges sont considérées comme des engins motorisés tout terrain, et leur circulation dans les espaces naturels interdite, exception faite des cas liés aux besoins de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de la chasse, ou bien elles sont l'objet d'une législation spécifique qui en limite l'utilisation à des cas ou des espaces particuliers : c'est par exemple le cas en Autriche (Tyrol, en Styrie et dans le Land de Salzbourg).

En Allemagne, la loi fédérale interdit l'utilisation des engins motorisés pour progresser sur la neige, en particulier des motoneiges, mais des dérogations peuvent être accordées par les autorités locales à condition de ne pas porter préjudice aux intérêts publics.

Le Lichtenstein réglemente expressément l'utilisation des motoneiges, une autorisation est accordée aux services de santé et de secours et, en l'absence d'alternatives, à la construction, à l'entretien et à l'approvisionnement des auberges de montagne, des refuges ainsi qu'à leur aménagement et à leur entretien.

Des dérogations sont accordées plus ou moins largement selon les pays, mais le cas de l'Italie est particulier. En effet, au regard de la définition stricte que le Code de la route italien donne aux diverses catégories de véhicules, les motoneiges ne sont actuellement pas réglementées en Italie. De nombreuses requêtes ont été adressées au gouvernement, en particulier par les associations de défense de l'environnement, pour que le Code de la route reconnaisse les motoneiges comme des véhicules à part entière. Sur les domaines skiables, même si l'activité est réglementée de façon restrictive, la pratique est différente et la loi peu appliquée en réalité.

Une chance subsiste encore de préserver la tranquillité sur la neige, le décret d'application en conseil d'Etat n'est pas encore promulgué et les associations s'activent auprès des sénateurs, leur expliquant les conséquences de la loi en espérant susciter un vote contraire du Sénat.

- **Consultation publique sur la stratégie macro-régionale alpine (clôture le 15 octobre)**

La consultation publique sur la stratégie EUSALP a été lancée en juillet 2014 et s'achèvera le 15 octobre 2014.

En France, dans le cadre de cette consultation, la délégation française organise un séminaire interrégional sur la stratégie de l'Union européenne pour la région alpine le jeudi 2 octobre 2014 à l'hôtel Mercure.

Considérant, que cette réunion intervenait trop tard, Mountain Wilderness et CIPRA France ont invité l'ensemble des associations de l'arc alpin pour les informer de cette stratégie macro-régionale et débattre en compagnie de représentants de la Région Rhône-Alpes, PACA et du CGET (ex-DATAR). La réunion s'est tenue le 11 septembre à Grenoble. L'objectif reste inchangé : faire en sorte que la société civile soit partie prenante de cette stratégie macro-régionale.

Lien vers la consultation : http://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EUSALP_FR

LES NOUVELLES DES PARTENAIRES

- **« Les Alpes au-delà de la crise »**

« Les Alpes au-delà de la crise », tel fut le thème de la conférence organisée par CIPRA Italie, début septembre à Oulx, autour des nouvelles façons d'habiter et travailler dans les Alpes, exposées à partir d'exemples vécus dans la vallée de Suse.

De nombreux intervenants sont venus raconter leurs expériences : représentants d'une nouvelle agriculture (apiculteurs, associations d'exploitants agricoles), des jeunes faisant revivre des villages ruinés, des acteurs touristiques expliquant l'effort mis sur les refuges grâce à un maillage de circuits de randonnée ainsi que le développement d'évènements musicaux et l'effort de valorisation du patrimoine culturel de tous les villages de la vallée.

CIPRA France a apporté « un regard de l'autre côté des Alpes » soulignant la qualité et l'originalité des pratiques présentées et cité des exemples français procédant de la même démarche: la nouvelle sylviculture (débardage par câble en Haute Savoie), l'élevage bio et la fabrication de fromages de terroir, le nouvel urbanisme (avec la réalisation de HLM passifs à Auzet).

Attirer les jeunes, les former, les garder est la préoccupation principale dans cette vallée dont la population est actuellement en légère croissance et qui a de nombreux atouts à développer. Une journée riche en échanges qui a illustré les atouts de la coopération par delà les frontières, entre acteurs qui tous ont quelque chose à apprendre des autres et à leur apporter.

LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

• TEPos Alpains, retour sur le voyage d'étude

Les territoires du projet TEPos alpins ont participé à un voyage d'étude organisé par CIPRA France dans le massif des Bauges les 15 et 16 septembre. La Ville de Montmélian a accueilli la cinquantaine de participants pour la journée du 15 septembre. Béatrice Santais, député-maire de Montmélian, nous a présenté sa politique énergétique ainsi que les perspectives législatives à venir en matière d'énergie. Le 16 septembre, nous avons été reçus par Marcel Verney, élu à la commission « énergie, plan climat et mobilité » du PNR du Massif des Bauges, qui nous a notamment apporté une description géologique, géographique et gastronomique du territoire au cours d'un déplacement en car.



Visite de l'extension de la Maison du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Un rappel du projet TEPos Alpains ainsi qu'une synthèse des entretiens réalisés avec les acteurs des territoires ont été présentés. Des exposés sur les Territoires à énergie positive, sur les centrales villageoises photovoltaïques, sur la construction passive ou encore sur la mobilité en zone de montagne ont été dispensés. Trois ateliers thématiques (efficacité énergétique dans le bâtiment, efficacité énergétique dans les domaines skiables et participation des acteurs dans la transition énergétique) en groupes restreints et avec un temps important laissé aux échanges, ont amené les participants à interroger les intervenants et à partager leur propre expérience. Des visites de sites ont permis de visualiser des bâtiments énergétiquement efficaces (rénovation et construction) ainsi qu'une centrale de méthanisation. Les buffets et l'hébergement en centre de loisirs ont apporté une touche de convivialité appréciée des participants.

La suite du projet : un accompagnement individuel des territoires par CIPRA France qui interviendra au cours des mois à venir (octobre 2014 - avril 2015), en fonction des souhaits mentionnés lors des entretiens. Un voyage d'étude de clôture du projet aura lieu au printemps 2015 où les territoires présenteront ce que le projet leur a apporté, les thématiques sur lesquelles ils ont avancé ainsi que leur stratégie énergétique. Enfin, pour poursuivre dans la convivialité, l'idée est née que chaque territoire apporte un fromage de sa région pour le faire connaître aux autres !

AGENDA

- | | |
|--|--|
| 9 au 12 oct 2014 – Chamonix (74) | 10 ans du programme de science participative Phénoclim - Retrouvez le programme et les infos pratiques pour ces 4 jours ici |
| 14 oct – Gap (05) | Conférence "Arc alpin et biodiversité : quelles opportunités dans la politique du développement rural ?" – Programme et inscriptions |
| 13 au 15 oct 2014 – Chambéry (73) | "Quand la politique peut favoriser la biodiversité" – conférence finale du projet greenAlps - En savoir plus |
| 14 et 15 nov 2014 – Annecy (74) | Conférence internationale de la CIPRA, édition 2014 en France, profitez-en, les inscriptions sont ouvertes ici ! |
| 20 au 23 nov 2014 – Chambéry (73) | Festival International des Métiers de la Montagne, toutes les infos |
| 9 au 12 déc – St-Antoine l'Abbaye (38) | Rencontres Régionales Rhône-Alpes de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable sur le thème du changement climatique et de la participation citoyenne – En savoir plus |